

La vie des associations

COMITÉ DES FÊTES

Exposition du 5 juin

Le Dimanche 5 juin, à l'occasion du vide-grenier organisé par le Foyer Rural, avait lieu salle Roger Verdier, une exposition de peintures, pastels, acryliques, et Art Floral. Le comité remercie tous les participants.

Peinture

Reprise des cours de peinture (techniques multiples) à partir du 1er septembre, le jeudi de 17h30 à 19h30, salle Roger Verdier à Jugeals-Nazareth.

Renseignements au : 05 55 85 14 27 ou 05 55 85 98 28.

Art Floral

Reprise des cours d'Art Floral le lundi 17 Octobre à 20h30, salle Roger Verdier à Jugeals-Nazareth. Renseignements au 05 87 43 92 90 ou 05 55 85 98 28.

Musique et Chant

Reprise de l'activité à partir du 1er septembre, le jeudi à 20h30, salle Roger Verdier.

Renseignements : 05 55 85 98 28.

JN RANDO

JN Rando vous propose une randonnée le Dimanche 25 septembre pour le moulin de Cougnaguet à Rocamadour. Départ 8h30 parking salle polyvalente à Jugeals-Nazareth pour covoiturage. Prévoir un pique nique .



Instance de coordination pour l'autonomie

ATELIERS & ANIMATIONS

ATELIER GESTUEL'SANTE :

- Saint Pantaléon de Larche : le mercredi après-midi de 10h30 à 11h30 (salle polyvalente)
- Noailles : le mercredi après-midi de 15h30 à 16h30 (lieu à voir). Coût : 100 €/personne/an

ATELIER BIEN-ETRE :

- Saint Pantaléon de Larche : 1 vendredi par mois de 10h à 12h (locaux de l'instance)
- Noailles : le jeudi matin de 10h à 12 h (lieu à voir). Coût : 35€/personne.

Parol'age : Mme NELSON, bénévole, rend visite à des personnes seules et isolées pour un moment de bavardage et rompre la solitude.

ATELIER MSA

- MEMOIRE :

Saint Pantaléon de Larche : dans les locaux de l'Instance : mercredi matin (10 séances d'environ 2h). Coût : 20 €/personne pour 10 séances

- NUTRITION : Noailles : lieu et date à déterminer. Coût : 20€/personne pour 7 séances

ATELIER INFORMATIQUE : POINT PUBLIC MULTIMEDIA DE ST PANTALEON DE LANCHE.

Différents modules sont programmés. Des fiches sont à disposition à la Mairie avec un calendrier. La cotisation de 10 € d'adhésion à l'Instance ouvre droit à tous les ateliers.

Pour plus de renseignements, contacter l'Instance : Mme Nadine MARQUES

TEL : 05 55 87 81 79. MAIL : instancelarche@bbox.fr

L. DUPUY

Vice-Présidente CCAS

www.jugeals-nazareth.fr

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h à 12h et 13h à 19h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h à 12h.

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 07

Assistants maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Le Bulletin

Septembre 2016



Le mot du Maire

J'espère que chacun a pu prendre un moment de détente pendant cette période estivale qui nous a apporté beaucoup de soleil. Nous voilà à la rentrée, cette reprise est concrète pour bon nombre d'entre nous...

Le 1er septembre c'était aussi la rentrée scolaire dans notre village, pour ce qui nous concerne, au niveau de la municipalité, tout était en place et ceci grâce au personnel communal dans son ensemble, qui a su mettre en oeuvre dans les temps les petits aménagements et travaux demandés par l'équipe éducative. Il n'en est pas de même pour les engagements de l'Education Nationale qui n'ont pas été tenus !

En effet, j'ai eu l'occasion, avec Emmanuel Mazaudoux, d'accueillir l'Inspecteur d'Académie le matin de la rentrée et de faire le tour des classes.

Le Directeur Académique, lors des divers échanges que nous avons eu ensemble à la fin de l'année scolaire 2015/2016, m'avait précisé que nous allions subir une fermeture provisoire de classe fin juin 2016, avec obligation de déplacement d'une enseignante faisant partie de notre équipe éducative. Par contre, il écrivait que, si l'effectif était à 103 comme nous lui avons indiqué à ce moment-là, il réouvrirait provisoirement la classe dès la rentrée 2016.

Au comptage de la rentrée nous avons 106 élèves, donc plus que l'année dernière. Malgré cela, pas de réouverture provisoire comme promis et écrit ! On nous a attribué un demi poste (du saupoudrage !). Cela veut dire la présence d'un enseignant 2 jours par semaine et un mercredi sur 2. La raison invoquée par l'Inspecteur sur cette défaillance est tout simplement déplorable, mais véridique malheureusement : manque d'enseignants ! En effet, l'Education Nationale a licencié 8 professeurs des écoles qui avaient leur examen, sous prétexte qu'ils n'étaient pas aptes à enseigner. Deux hypothèses, soit la sélection des candidats est vraiment mal adaptée, soit ces licenciements sont volontaires afin de supprimer des postes. Pour ma part, je crois plus à la dernière.

Cette situation provoque un effectif chargé dans toutes les classes, notamment une seule classe pour les trois niveaux de maternelle, avec 31 élèves au total. Ceci est tout à fait inacceptable et risque encore de se dégrader à la rentrée 2017.

J'aurais souhaité plus de réactions de la part des enseignants et des parents d'élèves, ayant communiqué sur le sujet à plusieurs reprises, sur les risques de fermeture de classe qui planaient (Cf encart du bulletin de juillet/août 2016).

Le Maire, Gérard BAGNOL.

